

27 novembre 2023

(23-8003) Page: 1/1

RAPPORT ANNUEL DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA RÉGLEMENTATION INTÉRIEURE AU CONSEIL DU COMMERCE DES SERVICES (2023)

- 1. Le présent rapport a été établi conformément aux Procédures d'examen annuel des activités de l'OMC et de présentation de rapports dans le cadre de l'OMC ($\underline{WT/L/105}$).
- 2. Depuis son rapport annuel de 2022 au Conseil du commerce des services¹, le Groupe de travail de la réglementation intérieure n'a pas tenu de réunion.

¹ Rapport annuel du Groupe de travail de la réglementation intérieure au Conseil du commerce des services (2022), figurant dans le document <u>S/WPDR/26</u>, daté du 6 décembre 2022.